

REGLEMENT

Concours de Prières
et Photographies

pour Calendrier
EERV 2015



Eglise
Evangélique
Réformée
du canton de
Vaud



Participation

Ce concours de prières et photographies EERV est ouvert à tout amateur, sans condition d'âge. Pour les participants mineurs, la participation au concours doit se faire sous la responsabilité du représentant légal. Les collaborateurs (et leur famille) de l'institution sont également autorisés à y participer. Le concours est ouvert tant aux individus qu'aux groupes.

Chaque participant peut envoyer par CD ou courrier électronique au maximum 5 (cinq) images (conservez les originaux) et prières différentes.

Thème 2015

Pour les douze mois de l'année, douze photographies et prières (allant ensemble) ayant pour thème « REGARDS » seront retenues. Le mot regard est à comprendre comme suit : connivence, complicité, point de vue, échange, étonnement, désir, contrôle, jugement, regard porté sur..., œil, yeux, de l'homme, de Dieu, interrogation, curiosité, ouverture, vision, attention, coup d'œil, prunelle, comparaison, soupirail, parallèle, rapprochement...

Une photographie sans prière, mais toujours en lien avec le thème 2015, peut être par ailleurs proposée pour la couverture.

Format des photos

Fichier jpeg au format 2480 x 1748 pixels, 300 dpi. Toutes les images doivent être exemptes de droits des tiers. Chaque participant garantit qu'il détient les droits exclusifs des images transmises et autorise l'EERV à les retenir pour son Calendrier. Si des personnes reconnaissables sont présentes sur les photographies, le photographe s'assurera de l'accord des dites personnes.

Prières

Les prières très courtes (maximum 400 caractères espaces compris) doivent être personnelles et non pas citations d'auteurs.

Inscription gratuite

Les prières et photos, transmises sur CD ou par courriel, doivent être accompagnées d'une fiche précisant date, lieu de la prise de vue, et comprendre, bien sûr, nom et prénom, adresse, numéro de téléphone et date de naissance du participant. La réception des prières et photographies fait office d'inscription.

Délai d'envoi

Tous les fichiers doivent être adressés le 15 juin 2014, au plus tard, sur CD (à l'attention de EERV, Marie-Noëlle Aubert, Rue de l'Alé 31, CP 6023, 1002 Lausanne) ou par courriel à marie-noelle.aubert@eerv.ch. Aucun envoi ultérieur ne sera pris en compte.

Jury

Il sera composé de trois membres.

Prix

Les douze photographies et prières retenues, et la photographie pour la couverture feront l'objet de l'édition 2015 du Calendrier EERV. Les noms des auteurs des photographies et prières figureront en dernière page.





Fonctionnement du concours

Les gagnants seront avertis officiellement par l'organisateur au travers d'un courrier.

Modifications des modalités et acceptation du règlement

La participation au concours requiert l'acceptation totale et sans réserve du présent règlement. En s'inscrivant au concours, le participant exprime son accord avec le règlement. Son non-respect entraîne l'annulation de la participation du participant au concours. Toutes contestations relatives à l'interprétation ou à l'application du présent règlement seront tranchées définitivement par l'organisateur, sans autres formes de recours.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement, voire de reporter ou d'annuler la tenue du concours si des circonstances le justifient.

Tout recours juridique est exclu.

Le présent règlement sera accessible sur le site www.eerv.ch

Lausanne, le 24 février 2014

